



AVIS PUBLIC

## **Appel d'offres 2022-05-PUB** Construction d'un complexe aquatique extérieur

### **AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :**

La Ville de L'Île-Perrot demande des soumissions pour la construction d'un nouveau complexe aquatique extérieur.

Le soumissionnaire doit se procurer les documents d'appel d'offres par le biais du Système électronique d'appels d'offres (SEAO), **à compter du 3 mars 2022**, en communiquant avec un représentant par téléphone au numéro 514 856-6600 pour les résidents de la région de Montréal ou au numéro sans frais 1 866 669-SEAO (1 866 669-7326) pour les résidents de l'extérieur, ou en consultant le site Web à l'adresse [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents doivent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Pour être reçue, toute soumission doit être déposée, sous pli cacheté, à l'hôtel de ville sis au 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1, **au plus tard à 11 h le 4 avril 2022**, selon les modalités prévues aux documents d'appel d'offres. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour, immédiatement après l'heure limite. Aucune soumission remise par courriel ou par télécopieur ne sera acceptée.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ni aucuns frais envers le soumissionnaire.

Donné à L'Île-Perrot, ce 25 février 2022.

*(Original signé)*

Zoë Lafrance  
Directrice des affaires juridiques et greffière